Securitas - Agent de gardiennage : formation de base

RÉF | 399

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

L'objectif central de cette formation est d'apporter à l'agent de gardiennage la connaissance et le savoir-faire nécessaires afin d'exercer son métier de manière optimale. Les participants qui réussissent l'examen final reçoivent une attestation de compétences d'agent de gardiennage. Ce diplôme est obligatoire pour exercer les missions classiques de gardiennage (surveillance et protection de biens mobiliers et immobiliers).

Contenu

BLOC 1 - 36 heures

- Organisation du secteur du gardiennage (4h)
- Etude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent de gardiennage (24h)
- Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes (8h)

BLOC 2 - 103 heures

- Aptitudes de communication (12h)
- Approche des conflits (12h)
- Formation sociétale et culturelle (12h)
- Observation, évaluation des risques et rapport (12h)
- Techniques d'esquive (12h)
- Réaction adaptée en cas de situation de crise (8h)
- Secouriste d'entreprise (15h)
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8h)
- Rapports sociaux et conventions collectives (4h)
- Pratique des méthodes et techniques de gardiennage (8h)

Optionnel : un coaching (journée de révision d'une durée de 8 heures) préparatoire à l'examen organisé par le Selor peut être suivi.

Méthode

La formation est essentiellement orientée sur la pratique (La théorie est réduite au strict minimum). Afin d'optimaliser l'apprentissage, diverses méthodes pédagogiques sont utilisées (exercices, jeux de rôle, vidéos, ...).

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage

Type de formation

Enseignement privé

ORGANISATION

Durée

19 journées de cours + 4 sessions d'examen

Début

Ponctuel, se renseigner auprès de l'organisme

Coût

Bloc 1 : 640€ HTVA et Bloc 2 :1205€ HTVA

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Attention: l'exercice de la profession est soumise à certaines conditions:

- Être ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de Suisse.
- Posséder un certificat de bonnes vie et moeurs.
- Ne pourra avoir été condamné pour des délits visés aux articles 5 alinéa 1 er, 1°, de la loi du 10/04/1990 sur les entreprise de gardiennage.
- Ne pas exercer des activités de détective privé.
- Ne pas avoir été dans la police durant les cinq dernières années.

Fournir la preuve que le participant dispose de "l'attestation d'examen psychotechnique".

Connaître

Remarques

De nombreux modules de perfectionnements sont possibles: contactez le centre de formation.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Pour plus d'information et vous inscrire, contactez l'organisme à academy@securitas.be ou 02/263.58.00

Organisme

Securitas training
Font Saint-Landry 3
1120 Neder-over-Hembeek
Tél: 02 263 58 00
http://www.securitas.be/fr-be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation